

IMPORTANT COLLOQUE SUR LA JUSTICE FAMILIALE

Du droit de l'enfant à l'intérêt de la famille séparée
– Organisé par la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEFCL) et l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées, ce premier colloque canadien en français aura lieu à l'hôtel *Delta Beauséjour* les **7 et 8 novembre** prochain, à Moncton. Le colloque portera sur des nouvelles pratiques en droit de la famille ainsi que sur des modes de justice participative. Des juristes et des intervenants psychosociaux tant du Canada que de l'Europe présenteront leurs expériences et réfléchiront ensemble aux solutions gagnantes à promouvoir, toujours dans l'intérêt des familles séparées et recomposées. Plusieurs ateliers seront offerts avec des thèmes aussi variés qu'intéressants. Pour consulter le programme complet ou pour obtenir un formulaire d'inscription, nous vous invitons à visiter le site de la FAJEFCL au **www.accesjustice.ca**. C'est un événement à ne pas manquer !

L'AJEFNB APPLAUDIT LE CHOIX D'UN JUGE BILINGUE

C'est le 5 septembre dernier que l'AJEFNB apprenait que le juge Thomas A. CROMWELL, juge bilingue siégeant à la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, était le candidat recommandé par le gouvernement fédéral pour combler le poste laissé vacant par le

départ du juge Michel BASTARACHE à la Cour suprême du Canada. Comme bien d'autres organismes et intervenants, l'AJEFNB a demandé au gouvernement fédéral de choisir un juge qui puisse entendre toutes les causes dans les deux langues officielles du Canada, mettant ainsi l'accent sur le bilinguisme comme un des critères de sélection.

AUTOMNE = RECRUTEMENT !

La campagne 2009 débutera bientôt. Lorsque viendra le moment de recevoir l'avis de renouvellement de votre adhésion à l'AJEFNB, svp ne tardez pas et envoyez-nous votre formulaire rempli ! L'AJEFNB souhaite dépasser son record de cette année (277 membres) et ne peut réussir sans votre collaboration. En adhérant à l'Association dès la première invitation à le faire, vous nous aidez à réaliser d'importantes économies en papier et en frais de poste.

ASSISES ANNUELLES DE L'AJEFNB

L'AJEFNB tiendra son assemblée générale de 2008 le **8 novembre** prochain, à l'hôtel *Delta Beauséjour*, à Moncton, dans la salle *Petitcodiac*, et ce à compter de 15 h 30. Tous les membres de l'Association sont invités à venir en grand nombre.

LA FACULTÉ DE DROIT FÊTE SON 30^e !

La Faculté de droit de l'Université de Moncton célèbre cette année le 30^e anniversaire de sa fondation. Plusieurs activités sont au menu entre les 6 et 8 novembre prochain pour souligner ce moment spécial de son histoire. Pour commencer, le juge Michel BASTARACHE prononcera une **conférence** dans le cadre de la Conférence J.-Fernand-Landry le jeudi 6 novembre ayant comme thème *La Cour suprême et les droits linguistiques*. Pour les 7 et 8 novembre, la Faculté de droit organise un **colloque** intitulé *Réflexions sur la Loi sur les langues officielles du Canada, la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick et la protection des droits linguistiques*. Participeront au colloque des commissaires aux langues officielles et des juristes dont les langues officielles sont le champ d'expertise. Cette réflexion sur les lois sur les langues officielles et leur effet au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger alimentera certainement les recherches à venir dans le domaine des droits linguistiques. Un **banquet** le samedi 8 novembre clôturera les activités du 30^e. Sont conviés au banquet les membres de la magistrature, les juristes, les diplômés, les membres du corps professoral et du corps étudiant, le personnel des centres et de la bibliothèque et les amis de la Faculté. Bravo et félicitations !

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le **3 novembre** prochain. Si vous désirez qu'un sujet particulier y soit traité, nous vous invitons à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154 ou par courriel à l'adresse directiongenerale@ajefnb.nb.ca.

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

<i>Présidente</i>	Anik BOSSÉ
<i>Adresse</i>	AJEFNB Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelques 277 membres.
